

ALBE

INFOS

2018



LE MOT DU MAIRE

Chers amis d'Albé,

L'année 2018 s'achève. Elle aura apporté comme tous les ans son lot de joies et de peines. En cette période de fêtes familiales de fin d'année, j'ai une pensée toute particulière pour toutes celles et ceux qui ont été confrontés à la maladie ou à la disparition d'un être cher.

En ce qui concerne les travaux ou améliorations effectués en cette année 2018 nous pouvons citer :

- La poursuite de la création des chemins dans le cadre de l'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF) Actuellement 15 km de chemins ont été réalisés. Pour 2019 nous allons terminer les travaux de création de chemins soit 6 km qu'il reste à faire.
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU I) : le 12 novembre a eu lieu une réunion publique de présentation du projet du PLUI à Villé pour les communes d'Albé, de Villé, et de Bassemberg. Ce projet sera soumis aux services de l'état le 21 décembre et ceci pour 6 mois. Si ce projet donne satisfaction aux différents services de l'état le PLUI sera adopté fin 2019 pour une application en 2020 en remplacement du POS actuel.
- Suite au don reçu par le comité des fêtes, la commune a acheté de nouvelles chaises pour la salle des fêtes. Vous pourrez les essayer lors de votre présence aux différentes fêtes qui ont lieu dans le village.
- Un point d'eau a été aménagé sur le haut du cimetière, ce qui évitera aux personnes de faire des allers-retours lorsqu'elles arroseront les fleurs du cimetière.
- Actuellement nous sommes en discussion avec la commune de Villé en vue de la création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) concernant nos 2 écoles. Pour le moment le seuil minimum pour la suppression d'une classe n'est pas atteint mais pour la rentrée 2020/2021 si rien n'est fait, il n'y aura plus que 22 élèves soit en dessous du nombre d'élèves permettant le maintien des 2 classes. En se regroupant avec Villé, nos 2 classes à Albé seraient pérennisées et ce regroupement libérerait des salles à Villé où 1 périscolaire pourra être fait à moindre coût. Ce périscolaire profitera aux enfants de Villé mais aussi aux enfants d'Albé. Naturellement pour mettre ce RPI en route des navettes en bus entre Villé et Albé seront nécessaires.

L'année 2019 sera une année électorale puisque vous serez appelés à élire au mois de mai nos députés européens.

Alors que la fin de l'année 2018 était déjà morose et marquée par la mobilisation des « gilets jaunes » qui sont les porte-paroles de nombreuses personnes en France qui vivent dans ou en limite de la précarité, nous voilà à nouveau en face d'un attentat qui a endeuillé le Marché de Noël de Strasbourg.

J'exprime ici, au nom de tous les élus toute notre tristesse et notre incompréhension pour cet acte barbare et cruel qui peut viser chacun de nous.

L'ensemble du Conseil Municipal d'Albé se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2019, année de paix et de joie.

Dominique HERRMANN

- Article sur la Trame Verte et Bleue à la fin du bulletin.

QUELQUES PHOTOS



Le broyeur tout terrain en action...

A ce jour, 1405 tonnes de plaquettes ont été extraites des emprises des chemins.



L'ETAT-CIVIL 2018

Naissances 2018 :

12/02/2018 : DUVERNELL Jean fils de DUVERNELL Philippe et de HERQUE Anaïs

04/07/2018 : PETER Maël fils de PETER Sylvain et de DAVID Fanny

24/07/2018 : DILLENSEGER Victor fils de DILLENSEGER Eric et d'OTTENWELTER Maryline

Mariage 2018 :

Le 25 août 2018 : PHILIPPE Arnaud et SCHREIBER Noémie

Les décès 2018 :

Personnes domiciliées à Albé :

19/06/2018 : PUMAR RODRIGUEZ Alfonso

25/06/2018 : KELLER –HUG Jacqueline

13/10/2018 : FUCHSLOCK-FREPPPEL Elisabeth

16/10/2018 : KUBLER Joseph

17/11/2018 : SONNTAG-BOES Marthe

Personnes originaires d'Albé dont nous avons eu connaissance en mairie d'Albé :

23/02/2018 : HAMM Bernard à Melun

26/04/2018 : ULRICH-SCHNEIDER Cécile à Ammerschwir

Les anniversaires de janvier et février 2019 :

Janvier : 94 ans : CONREAUX Gabrielle

86 ans : GOMMENDINGER Fernand

Février : 90 ans : SONNTAG Cécile

88 ans : ULRICH Marie Rose

85 ans : SCHUPP Hélène

83 ans : ADRIAN Martin

81 ans : SENFT Alice

81 ans : VETTER Cécile

80 ans : COLLIN Marthe

ULRICH Marie-Thérèse

VONDERSCHER Marthe

AUTRES INFORMATIONS DE LA MAIRIE

MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé du **24/12 au 04 janvier 2019** inclus ainsi que du **04 février au 08 février 2019 (inclus)**.

Pour toute urgence vous pouvez joindre :

Le maire, Dominique HERRMANN : 03.88.57.26.97

Le premier adjoint, Fabien DOLLE : 03.88.85.62.23

La deuxième adjointe, Christine SENFT : 03.88.57.39.86

Le troisième adjoint, Francis MARTIN : 03.88.57.08.92

DELIBERATIONS SUCCINCTES DE L'ANNEE 2018

Nous vous rappelons si nécessaire, que toutes les délibérations intégrales sont consultables sur le site de la commune : albe.fr onglet : Vie Municipale puis cliquez sur communication.

Séance du 1^{er} mars 2018

COMPTE ADMINISTRATIF 2017.

Le Conseil Municipal constate que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 56 280.51 € et un excédent d'investissement de 15 421.16 €.

BUDGET 2018

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement :	468 000€	468 000 €
Section d'investissement :	250 300 €	250 300 €

CONTRAT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET HUMAIN.

Le Département du Bas-Rhin propose aux communes et établissements publics de coopération intercommunale d'approuver le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud pour la période 2018-2021 dont les éléments essentiels sont les suivants :

- les enjeux prioritaires du territoire d'action Sud, les modalités de la gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le Département, les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires partagés.

PLUI.

Le Conseil Municipal, décide

- ✚ de ne pas créer de zone Ac en raison notamment de la législation qui oblige les communes à financer les réseaux dès lors que le terrain se situe à plus de 100 mètres des réseaux existants. Le conseil constate qu'en matière d'œnotourisme il y a suffisamment de possibilité de développement dans l'enveloppe urbaine actuelle. Il privilégie le principe de non construction dans les zones naturelles.
- ✚ De ne pas modifier le zonage du centre Equivallée qui répond à ses besoins, de délimiter deux STECAL (secteur de taille et de capacité d'accueil limitées) car il s'agit de tenir compte du bâti existant présent dans les zones naturelles.
- ✚ De supprimer les emplacements réservés devenus inutiles
- ✚ l'inscription d'un nouvel emplacement réservé : Sur la parcelle section 2 n° 120 d'une largeur de 4 mètres sur laquelle se trouve un ouvrage d'évacuation d'eau pluvial.

EMPLACEMENTS RESERVES ET ACTES ADMINISTRATIFS.

Durant les années 2002 et 2009 la commune a acquise des biens dans le cadre des acquisitions gratuites ou à l'euro symbolique pour la réalisation d'emplacements réservés. Cependant à ce jour le Notaire n'a toujours pas établi les actes de cessions, par conséquent il y a lieu de procéder par acte administratif aux cessions gratuites ou à l'euro symbolique.

Séance du 11 avril 2018

VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES 2018.

Le conseil municipal vote par 6 voix pour une augmentation du taux de 1 % et 2 voix pour le maintien des taux 2017 les taux suivants pour l'exercice 2018 :

Taxe d'habitation : 10.16 %

Taxe sur le foncier bâti : 5.86 %

Taxe sur le foncier non bâti : 60.01 %

L'aménagement foncier étant clôturé, les services fiscaux ont mis à jour les bases du foncier non bâti. Les nouvelles bases seront prises en compte à compter du 1^{er} janvier 2019. Les services fiscaux rappellent que nous sommes dans le cadre déclaratif, par conséquent il revient aux propriétaires de déclarer toute modification de nature de culture (plantation de vignes, de forêts etc.).

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT COMPLEMENTAIRE DE SANTE.

Le centre de gestion met en place une nouvelle convention de participation mutualisée au 1^{er} janvier 2019 l'ancienne arrivant à échéance le 31/12/2018. Le Conseil Municipal décide de donner mandat d'étude au centre de gestion et de conserver sa participation financière à hauteur de : 250 € par an pour la santé complémentaire et de 50 € par an pour la prévoyance.

PLUI.

Après avoir entendu la présentation de l'exploitation de M. SIMLER, il en résulte un besoin en matière de hangar et d'abri à animaux. La construction d'un ou de plusieurs hangars est problématique car elle ne peut être autorisée que dans une zone Ac. La difficulté réside au fait que la ferme est isolée du village et que si la commune classe la zone en Ac elle devra financer les réseaux en cas d'autorisation de construction. Concernant l'abri à animaux le projet de règlement du PLUI autorisera un abri de 30 m² maximum par unité foncière. Autre problématique c'est l'inclusion dans le zonage Natura 2000, mais ceci n'est pas un frein majeur. Lors de la dernière réunion de travail des maires sur le PLUI, le Maire et l'Adjoint au Maire Dollé se sont entretenus avec les acteurs du PLUI (directeur du SCOT, bureau d'études, représentants de la communauté de communes) il en résulte que la proposition faite par le conseil lors de notre dernière réunion (mixte STECAL et zone A) n'est pas réglementaire et propose un classement en A. M. le Maire conseille à M. SIMLER de se rapprocher de la chambre d'agriculture.

Séance du 16 mai 2018

RETROCESSION D'UNE PARCELLE DE LA SAFER.

Dans le cadre de l'aménagement foncier agricole et forestier, M. le maire propose aux conseillers d'acquérir par rétrocession de la SAFER la parcelle cadastrée section 27 n° 108 d'une contenance de 8 ares11ca contiguë aux terrains communaux mis à disposition de BELAMBRA. Le conseil décide d'acquérir la parcelle pour un montant total de 295 €.

AVENANT A LA DELIBERATION POINT 7 DU 1^{er} MARS 2018

M. le Maire informe les conseillers qu'après contrôle auprès du cadastre il s'avère qu'il y a une erreur matérielle pour les biens concernés par l'acte administratif et appartenant à M. et Mme Eric HEBERLE. Le conseil municipal à l'unanimité des présents valide la rectification du point 7 du 1^{er} mars 2018.

PLUI.

Le conseil à l'unanimité prend acte des propositions et n'a pas d'observation particulière concernant le PADD, l'OAP Patrimoine ainsi que la proposition de règlement.

Concernant les emplacements réservés d'Albé, le conseil demande la suppression de l'emplacement réservé situé à côté du cimetière, la commune ayant acquis la parcelle concernée et valide les autres emplacements.

Concernant les OAP n° 1 et 2 (zones à urbaniser classée IAU) le conseil approuve le projet

Concernant le zonage, le conseil

- Constate que la zone UBj à l'entrée du village côté sud-est a été supprimée et compensée par un agrandissement de la zone urbaine UB. Le conseil demande un réajustement de la limite à deux endroits.
- Réajuste la limite du UB en zone AOC rue du Volotal.
- Déplace la limite de la zone UA au Steinacker au profit de la zone UB, il s'agit de terrains non construits ou construits récemment.
- Modifie l'emprise de la zone agricole au lieu-dit Ferme EBBA
- Modifie la limite de la zone Ae qui s'arrêtera à l'entrée du centre équestre.
- Réduit la zone Ns de l'ancienne maison forestière comme indiqué lors de la réunion du 1^{er} mars 2018.

Séance du 26 juin 2018

TRAME VERTE ET BLEUE : APPEL A MANIFESTATION D'INTERET.

Considérant qu'il ressort des différents échanges que les communes d'Albé, Breitenbach, Le Hohwald, Maisongoutte et Saint-Martin ont un intérêt commun à la préservation de la biodiversité sur leurs bords communaux qui forment ensemble un réseau de continuités écologiques.

Le conseil municipal décide d'approuver le principe d'une candidature commune et la demande de subvention à l'appel à manifestation d'intérêt Trame Verte et Bleue initié par la Région Grand Est pour la session 2018.

PROTECTION DES DONNEES : Mise en conformité RGPD- convention avec le CDG67

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » entre en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. En effet, le non-respect de ces nouvelles obligations entraîne des sanctions lourdes.

Le Conseil Municipal désigne le DPD mis à disposition par le CDG par la voie d'une lettre de mission et autorise le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la mise à disposition du DPD du Centre de Gestion du Bas-Rhin.

DM N°1/2018.

Le conseil municipal, après discussion et à l'unanimité approuve la décision modificative N°1/2018.

DEMANDE D'ACQUISITION D'UN TERRAIN COMMUNAL.

Mme FELTZ représentant le centre équestre d'Equivallée propose d'acheter le terrain communal jouxtant le centre et par lequel se fait l'accès au centre équestre. Le terrain étant un talus en pente et couvert de taillis elle propose 20 € l'are. Il s'agit de la parcelle nouvellement cadastrée comme suit : section 27 n° 23 au lieu-dit Sonnenbach d'une contenance de 50 ares 99ca.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas céder le terrain mais propose de l'intégrer dans le prochain bail à ferme dont le renouvellement sera effectif au 1^{er} janvier 2019.

DON DU COMITE DES FETES D'ALBE.

Le Comité des Fêtes d'Albé a décidé de faire un don de 5 000 € à la commune d'Albé dans le cadre de la redistribution des bénéfices du Noël à Albé. Le conseil municipal s'engage à investir cette somme dans du mobilier ou dans un équipement d'intérêt général.

Séance du 06 septembre 2018

PLUI.

Suite à la réunion des Personnes Publiques Associées, la Direction Départementale des Territoires (DDT) a informé la communauté de communes que les surfaces des zones U et IAU du projet du PLUI sont au-delà de l'enveloppe urbaine du SCOT fixée à 90 ha pour la vallée. Cette situation oblige la communauté de communes à revoir les zones IAU et celle-ci demande à toutes les communes de ne retenir qu'une seule zone IAU et de classer l'autre en IIAU.

Considérant que le zonage AU de la deuxième partie du Steinacker est actuellement dans le POS en équivalence IIAU et que sept parcelles sont libres de construction dans la première partie Steinacker, le conseil municipal décide de maintenir le secteur Kappelfeld en IAU et de classer le secteur du Steinacker en IIAU.

DM N° 2/2018.

Le conseil municipal, après discussion et à l'unanimité approuve la décision modificative N°2/2018.

ACQUISITION D'UNE PARCELLE GREVEE D'UN OUVRAGE HYDRAULIQUE.

Depuis plusieurs décennies des eaux pluviales du Steinacker et de la rue d'Albéville sont évacuées par un réseau qui se déverse sur un terrain privé. Il s'agit de la parcelle section 2 n° 120 appartenant à Mesdames HEBERLE Colette et Françoise. Ce terrain est en vente actuellement, la commune et les propriétaires souhaitent régulariser cette situation. Le Maire informe les conseillers que la solution la plus avantageuse serait de déplacer les conduites actuelles pour les faire se rejoindre en un seul endroit ce qui permettrait aux propriétaires de perdre le moins de terrain possible et à la commune d'avoir la maîtrise du terrain grevée par cet ouvrage. Une fois les travaux terminés il suffira de faire procéder à un arpentage pour la division du terrain. Le conseil municipal à l'unanimité décide d'acquérir la superficie nécessaire et d'accepter le prix de 2 000 € l'are, de prendre en charge les frais d'aménagement du réseau pluvial ainsi que les frais d'arpentage.

ADHESION A LA PLATEFORME MUTUALISEE DE DEMATERIALISATION « Alsace

Marchés Publics ».

La région Grand-Est, les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont créé la plateforme mutualisée et dématérialisée « Alsace Marchés Publics » dédiée à la passation des marchés publics. Le conseil municipal approuve la convention d'adhésion à cette plateforme.

MISE EN PLACE D'UNE REGLEMENTATION DANS LE VIGNOBLE.

La Municipalité constate de façon récurrente que lors des travaux d'arrachage et ou de plantation de vignes, les engins arrachent des bornes et détériorent ou modifient le profil des chemins. Force est de constater que chacun fait comme il l'entend. Les derniers orages ont une fois de plus engendré des coulées de boues en aval des vignes et il y a lieu de responsabiliser tous les propriétaires en matière de réception

d'eaux pluviales. Pour ce faire et pour pouvoir également contrôler et verbaliser les contrevenants, le conseil municipal à l'unanimité approuve la mise en place d'un arrêté municipal. Un projet d'arrêté sera soumis à l'association des viticulteurs afin de recueillir leurs remarques et observations.

Séance du 06 novembre 2018

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION SANTE COMPLEMENTAIRE.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention de participation mutualisée d'une durée de 6 années proposée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour les risques SANTE couvrant les risques d'atteinte à l'intégrité physique de la personne et la maternité ; Le montant forfaitaire de participation par agent sera de 250 € par an

PARTICIPATION AU RISQUE DE SANTE ET DE PREVOYANCE DES AGENTS.

Le maire rappelle aux conseillers que les agents de la commune sous contrats labellisés ou adhérant à la convention santé complémentaire du centre de gestion sont couverts pour le risque santé à hauteur de 250 € par an et pour le risque prévoyance à hauteur de 50 € par an. Ces montants ont été définis lors de la délibération du 11 avril 2018 et ont été soumis au Comité technique qui a émis un avis favorable en date du 15 mai 2018.

DM N° 3/2018.

Le conseil municipal vote la décision modificative N°3/2018.

PROPOSITION D'ACHAT D'UNE PARCELLE COMMUNALE.

M. et Mme Eric HEBERLE souhaitent acquérir la parcelle cadastrée comme suit : Section 3 N°67 d'une superficie de 0.65 are rue du Kappelfeld à Albé appartenant à la commune d'Albé. Ce terrain est enclavé entre deux parcelles leur appartenant et contigu à leur résidence principale. Ce terrain est grevé d'un emplacement réservé et nécessite préalablement un arpentage afin que la commune puisse garder la partie située le long de la rue du Kappelfeld et donc fera l'objet d'une distraction qui représentera 0.02 are. Le Conseil accepte la proposition d'achat de la parcelle susnommée après arpentage et distraction de la partie concernée par l'emplacement réservé et fixe le prix de vente à 3500 € pour la surface de 0.63are.

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION DANS LE CADRE DU CPF.

L'ordonnance 2017-53 du 19 janvier 2017 crée un droit à l'accompagnement individualisé afin de favoriser la construction de parcours professionnels. Ce texte ouvre aux agents publics le bénéfice du compte personnel d'activité. Les agents disposent d'un droit à un accompagnement individualisé assuré par la collectivité ou par le centre de gestion. La collectivité détermine les formations éligibles au CPF ainsi que les modalités de prise en charge des frais pédagogiques des actions de formations. Le conseil décide de ne pas prendre en charge les frais de déplacement et plafonne la prise en charge des frais pédagogiques.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES.

Une nouvelle association intitulée « les petits raisins » rassemblent les parents d'élèves. Les représentants de l'association sollicitent de la commune une subvention ou une avance de trésorerie afin de faire face aux premières dépenses. Le Maire rappelle que les associations locales sont subventionnées à hauteur de 235 € par an et que les conseillers avaient décidé lors de l'élaboration du budget primitif que si de nouvelles associations venaient à se rajouter, l'enveloppe globale actuelle resterait la même mais que le montant sera réparti entre les associations déclarées. L'association « les petits raisins » portera le nombre d'associations locales à 12. Les conseillers décident de verser de suite en 2018 à l'association « les petits raisins » une subvention de 235 €, de verser à compter de 2019 une subvention communale de 215 € aux associations d'Albé excepté à l'association « les petits raisins » qui bénéficiera de cette somme à compter de 2020.

DELEGUE AUPRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DU REU.

La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales entraînera à partir du 1^{er} janvier 2019 la suppression des commissions administratives et leur remplacement par une commission de contrôle qui devra veiller à la régularité des listes électorales. Les membres de la commission sont nommés pour une période de trois ans et à chaque renouvellement du conseil municipal, un nouvel arrêté portant composition de la commission de contrôle sera pris. Mme Cathy KLEIN, conseillère municipale se porte volontaire en tant que déléguée représentant le conseil municipal.

Réunion du 11 décembre 2018

PROGRAMME TRAVAUX PATRIMONIAUX ET D'EXPLOITATION ONF 2019.

Le conseil municipal approuve le programme d'exploitation et l'état prévisionnel des coupes proposés par l'ONF pour l'exercice 2019 d'un montant de 106 269 € HT. de dépenses pour les travaux d'exploitation

(sans la 23b), de 10 989 HT. de dépenses d'honoraires et de 180 650 € HT. de recettes brutes sans la parcelle 23b. Le conseil valide également les travaux patrimoniaux.

REVALORISATION TARIFAIRE DU CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE.

Le conseil autorise le Maire à souscrire un avenant d'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2016-2019 auprès de l'assureur AXA et le courtier Yvelin selon les conditions suivantes :

Agents immatriculés à la CNRACL ; Taux : 5,02 %

Agents non immatriculés à la CNRACL ; Taux : 1,40 %

DM N° 4

Le conseil municipal approuve la décision modificative N°4/2018

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2018 ET DEBUT 2019.

Afin de pouvoir honorer les dépenses d'investissement, restes à réaliser 2018 et les factures début 2019 avant le vote du budget primitif 2019, le conseil municipal autorise le maire à procéder à leur mandatement dans la limite du quart des crédits de 2018 pour l'exécution des programmes 129, 87 et 73.

LE CLUB DE L'ERLENBACH

Charlotte ROMBOURG, Joseph KUBLER, Elisabeth FREPPEL et Marthe BOES, notre ancienne présidente, nous ont quitté cette année. Nous avons une pensée affectueuse pour eux et nous souvenons de tous les bons moments passés ensemble.

Nous avons apprécié de rencontrer à deux reprises les autres clubs de la Vallée ; en septembre une sortie à Waldkirch en Allemagne et en novembre à la MJC de Villé voir le film « les vieux fourneaux ».

Nos rencontres mensuelles sont toujours attendues et à chaque fois nous avons l'occasion de fêter un ou plusieurs anniversaires. Comme les autres années nous avons préparé environ 150 litres de soupe aux potirons pour la marche d'automne. Le repas de Noël nous a rassemblés autour d'une bonne table dans la joie et la bonne humeur. Que du bonheur pour oublier un petit moment tous les tracas quotidiens !

Nous présentons à tous les habitants d'Albé et à leur famille nos meilleurs vœux pour 2019, une année de paix, de joie et surtout une bonne santé. Et si le cœur vous en dit, si vous aimez jouer aux cartes, au scrabble ou à d'autres jeux, venez nous rejoindre tous les 2^{ème} jeudi du mois à 14h à l'ancienne école, vous serez chaleureusement accueillis.

Bonne Année

Le Club de l'Erlenbach

AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS D'ALBE

Le Noël à Albé étant déjà de l'histoire passée cette année 2018 aura été plus calme pour notre association.

La difficile crémation de l'imposant tas de sapins à l'entrée du village a marqué le dernier « travail » de l'ensemble des membres en faveur du Noël, il aura fallu beaucoup d'énergie pour arriver à bout des résineux.

Le traditionnel montage démontage de la buvette se poursuit, principalement en juillet et août, avec toujours autant d'entrain de la part des membres présents à ces occasions.

La promenade d'automne où notre association s'occupe du balisage du circuit ainsi que du montage des tonnelles aux différents arrêts gourmands a encore été un franc succès, nous nous associons à l'ensemble des acteurs de cette journée pour remercier tous les participants.

Nous souhaitons à l'ensemble de la population d'Albé une belle année 2019.
Le Comité



LA PAROISSE ST-WENDELIN

Le Conseil de Fabrique tient à remercier une nouvelle fois toutes les personnes qui tout au long de l'année œuvrent au service de la paroisse, prêtres, choristes, organiste, enfants de chœur, lecteurs, fleuriste etc... Merci également pour le bon accueil que nous recevons lors de la quête du chauffage et l'entretien de l'église.

Merci aux participants de la journée choucroute lors de notre fête patronale et à ceux qui nous ont donné un coup de main.

Une nouvelle statue représentant Bernadette a été sculptée par notre sculpteur local M. HILBERER et mis en place à la grotte de Lourdes dont l'entretien est désormais assuré par Doris et Dominique BAUER. Qu'ils en soient remerciés.

Nous avons également eu la joie d'accueillir deux nouveaux membres au Conseil de Fabrique ; Mme Alexandra COLIN et M. Olivier BELPERIN.

Comme vous avez dû le constater votre vicaire LAOUR Sébastien a été appelé à d'autres fonctions et a quitté notre belle vallée. Il a été remplacé par FITIAVANA HERMANN, bienvenue à lui.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, Joie, Bonheur et Santé à vous tous

Bonne Année 2019

Le Conseil de Fabrique

PEGASE - EQUIVALLEE

Pour l'association Pégase, en partenariat avec le centre équestre Equivallée, l'année 2018 a été riche en événements.

Grâce à différentes actions, l'association a pu aider financièrement sept cavalières pour leur participation aux championnats de France de saut d'obstacles à Lamotte-Beuvron. Merci à toutes et à tous pour votre soutien dans ces actions et notamment lors de la vente de fromage. Les cavalières sont rentrées avec des étoiles plein la tête et pour l'une d'entre elle : Mathilde EIBEL et Cipirea d'MZ un titre de championne de France dans sa catégorie. Le 1^{er} juillet 2018 a eu lieu une journée porte ouverte au centre équestre Equivallée. Cette année, l'association avait organisé une messe au cours de la matinée et un repas festif en musique avec l'accueil des Joyeux Steigeois. Au cours de la journée, différentes disciplines ont été présentées.

Au mois de Septembre, l'association a participé à deux événements marquants ;

- la fête du cheval proposée à l'échelon national par la fédération française d'équitation, cette journée festive a permis aux enfants et aux adultes de découvrir le monde du cheval et du poney ainsi que de s'essayer à l'équitation.
- Et pour la première fois, l'association a participé à l'organisation du premier concours d'équitation western de la vallée. En effet, sa pratique se développe et Equivallée a la chance d'y avoir une monitrice et d'accueillir depuis deux ans des stages spécifiques à cette discipline. Une nouvelle étape a été franchie cette année avec l'organisation d'un concours comptant pour le challenge grand Est. L'association Pégase est fière de pouvoir participer à cet essor et de vous annoncer que le prochain concours d'équitation western aura lieu le **30 juin 2019**. Vous êtes les bienvenus.

Pour terminer cette année, les bénévoles de l'association ont participé au marché de Noël à Saint-Pierre-Bois en s'occupant des navettes.

Tous les bénévoles de l'association vous transmettent leurs meilleurs vœux en ces fêtes de fin d'année et souhaitent pour l'association une année 2019 riche en événements.

L'association Ani'Mes Sens a vu le jour à Albé en 2015. Elle a été créée autour d'un concept un peu fou : les bienfaits de la nature et des animaux.

Grâce au partenariat avec Equivallée l'association propose de la médiation animale sur site et dans des structures type maison de retraite, école, crèches etc. Par exemple, grâce à la confiance que nous accorde l'EHPAD du Giessen à Villé et la participation financière de l'association Les Prés du Giessen et du Conseil Départemental que nous remercions chaleureusement, une professionnelle va une fois par mois avec des animaux (chiens, lapins et cochon d'inde) à la rencontre des résidents.

L'association compte également des partenariats avec des écoles, foyers d'accueil, relais assistante maternelle et développe un concept de ferme itinérante.

Nous espérons que cette nouvelle année continue sur cette lancée et plus encore... Recevez nos meilleurs vœux pour ces fêtes de fin d'année.



Chorale Sainte Cécile Albé – Triembach-au-Val

Eh oui, 2018 se termine déjà...

Cette année a de nouveau été riche en événements pour notre chorale.

En début d'année, la fête de la Communauté de Paroisse nous a réunis à Steige fin février et en juin, nous avons eu le plaisir de chanter pour la Confirmation.

Cette fin d'année fut particulièrement chargée en échanges, partages et émotions :

Nous avons chanté un mariage à Chatenois, pris part à la Messe d'au revoir du Vicaire Sébastien LAOUER, La journée chantante à Neubois, Nous avons participé à la Marche d'Automne d'Albé, puis à la Messe d'installation du nouveau curé Hermann FITIAVANA, sans oublier la fête patronale d'Albé et son repas convivial avec sa traditionnelle choucroute.

Nous avons eu le plaisir de fêter ensemble les 85 ans d'Armand VONDERSCHER, les 75 ans de Fernand SCHULTZ, les 70 ans de Jean-Jacques KUHN ainsi que les Noces d'Or de nos amis choristes Lucienne et Jean-Marie KEMPF.

Et pour clore l'année, nous sommes partis en excursion avec nos conjoints sur le Rhin, pour un WE à thème dans la joie et la bonne humeur.

Nous remercions cette année à nouveau les habitants d'Albé pour leur excellent accueil et leur générosité lors de notre passage avec les pains d'épices. Nous sommes touchés d'être ainsi attendus, et de constater que votre soutien à notre chorale est renouvelé année après année.

Nous sommes heureux de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2019, emplie de moments fraternels, de joies et d'amour

Toujours à votre service
La chorale Sainte Cécile
2 décembre 2018





U.S. ALBE

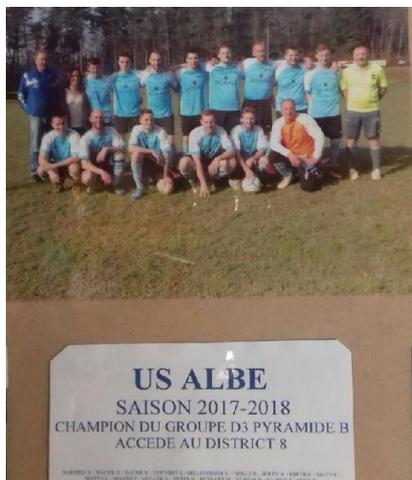
Belle fin de saison 2017/2018 où notre équipe a fini 1^{ère} de son groupe tout en restant invaincue avec 14 victoires et 2 nuls.

La nouvelle saison a également débuté de fort belle manière au niveau de l'effectif : 5 joueurs sont venus renforcer l'US Albé ; BECK Cyril, HERZOG Hugo, MATT Loïc, THOME Florian et RUB Frédéric

RÉSULTATS	AGENDA	CLASSEMENT	CALENDRIER
Pl	Equipe	Pts	Jg G N P F BP BC P6 Dif
1	ALBE U.S.	22	9 7 1 1 0 29 12 0 17
2	BALDENHEIM U.S. 3	20	9 6 2 1 0 31 12 0 19
3	HEIDOLSHHEIM U.S.	18	9 6 3 1 0 32 18 0 14
4	CHATENOIS A.S. 2	12	7 4 1 2 0 23 14 1 9
5	NOTHALTEN/DAMBACH/V 2	12	9 3 3 3 0 23 20 0 3
6	SUNDHOUSE U.S. 2	11	8 3 2 3 0 17 16 0 1
7	MUSSIG A.S. 3	11	9 3 2 4 0 23 19 0 4
8	SELESTAT PORT A.S. 3	7	9 2 1 6 0 19 43 0 -24
9	WITTISHEIM F.C. 2	3	9 0 3 6 0 14 36 0 -22
10	MAISONSGOUTTE S.C. 2	2	8 0 2 5 0 7 26 0 -19



Manquent sur les photos : BECK Cyril, PETER Sylvain et COUVRET Jordan



Côté résultat :
L'équipe de l'entraîneur Rudloff nullement intimidée du fait d'être montée d'un étage (District 8) est à nouveau championne d'automne.



Côté festif, la marche gourmande à laquelle nous avons participé fut à nouveau une réussite. La soirée moules-frites s'est déroulée dans une bonne ambiance et fut appréciée.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2019.

L'U.S. Albé

LE COMITE DES FETES

Les membres du Comité des Fêtes d'Albé sont satisfaits de cette année 2018.

Le 14 octobre a eu lieu une nouvelle édition de notre « Promenade d'Automne » à Albé sur le chemin du patrimoine, avec de nombreux participants. Encore un bon cru cette année, avec une météo favorable et une ambiance conviviale.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont fortement contribué au bon fonctionnement de la journée.

Pour 2019 nous envisageons d'organiser un vide grenier ou vide armoire au printemps et la promenade d'automne en octobre, sans doute le 13.

Le bilan du « Noël sur nos chemins » nous enchante, nous avons pu verser 1 400 € aux associations d'Albé, ainsi que 5 000 € à la mairie et aux « Semeurs d'Etoiles » 2000 €.

Une belle réussite, et encore, plein de beaux souvenirs dans nos mémoires ...

Bonne et heureuse année pleine de sérénité, paix et réussite à tous



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES D'ALBE

Après l'appel national d'urgence lancé cet été, l'EFS réaffirme l'importance de donner son sang régulièrement. Chaque jour 1500 dons sont nécessaires dans la région grand Est. En France, 170 000 donneurs habituels quittent cette grande chaîne de solidarité chaque année, en raison de l'atteinte de la limite d'âge. Il est donc très important de mobiliser de nouveaux donneurs et particulièrement les jeunes générations. Seulement 4 % des français en âge de donner, se sont rendus à une collecte en 2017.

Une baisse générale des dons a été relevée en 2018, tant au niveau national que local.

Cette année, nous avons totalisé 158 dons (53 en février, 52 en juillet et 53 en octobre) Parmi les 158 dons, il y a 4 premiers dons. Bravo et Merci à toutes et tous, donneurs réguliers et occasionnels.

Pour l'année 2019, les dates de collecte sont les suivantes :

- 27/02/2019 - 03/07/2019 - 30/10/2019

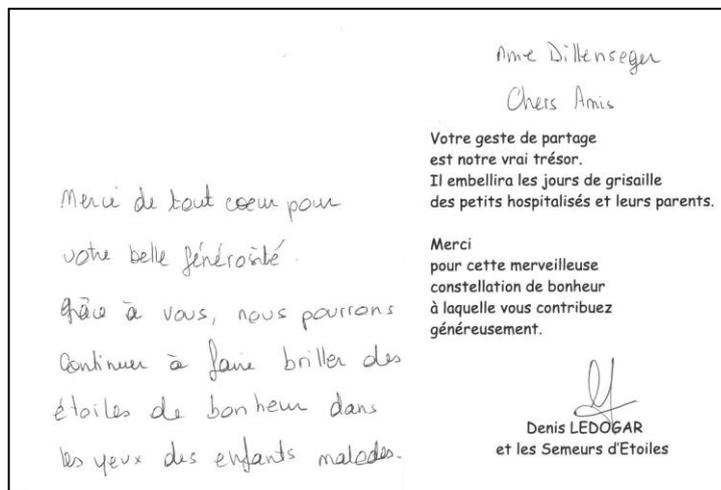
Nous avons, comme les autres années, distribué le repas chaud à la marche gourmande. C'est toujours un moment très convivial partagé avec nos amis du foot et de la chorale cette année.

L'assemblée générale des donneurs de sang aura lieu le 26 janvier 2019, à partir de 19h30 ; une invitation sera envoyée aux donneurs. Cette même soirée, les diplômes et médailles seront distribués aux donneurs méritants.

Nous comptons sur vous toutes et tous pour les collectes de 2019 ; les malades ont besoin de vous tous ; certaines maladies du sang ou du système immunitaire ou encore de cancers, nécessitent des transfusions sanguines régulières. Au nom des malades, Merci.

Nous vous souhaitons à vous toutes et tous, de belles fêtes de Noël une très bonne Année 2019 et bien sûr une bonne santé

LE COMITE



LES CAF'THÉS



Les coulisses :

Dernièrement, me rendant à la boucherie, je passe l'automatique porte en lançant un timide bonjour.

Une voix retentit : « aha théanter man von Erleba » (théâtre mec de Albé) ».

Cette personne est en train d'hésiter, sur le choix de viande pour son déjeuner dominical, s'approchant de moi, elle me dit : « Il ne faut pas que je me trompe, car c'est mon mari qui cuisine le dimanche ».

Choqué, je lui réponds : « Comment ça ? ton mari doit faire la cuisine ? et pourquoi pas toi ? triste condition que celle d'être un homme de nos jours » !

Elle : « Ya , le dimanche moi je vais à l'église ».

Avant de partir, elle m'interpelle: « J'espère que cette année j'aurai des places pour le théâtre ! »

Je lui demande : « Tu vas à l'église Dimanche » ?

Elle : « Oui »

Moi : « Eh bien prie » !!!



En effet victime du succès que nos spectateurs veillent à nous prêter, *d'aucuns m'ont déjà indiqués apprécier plus le buffet de desserts que les sketches*, nous faisons salle comble en quelques heures. Un jour nous serons moins appréciés et, de fait, plus accessibles.

Plus sérieusement, ne vous fâchez pas si vous n'obtenez pas de place. C'est d'ailleurs une chance. Premièrement, les gens qui réservent leur place n'imaginent pas les risques qu'ils prennent. Lors des réservations nous n'avons même pas fini d'écrire les sketches. Pire, des fois nous ne savons même pas ce que l'on va essayer de vous présenter. L'inspiration n'est pas toujours là. D'autant qu'en France comme dans notre commune, tout est au plus calme, rien ne se passe. Ça aussi on me le dit souvent : « mais que fait la commune ? ».

Profitez donc du calme ambiant ; l'excitation, le bruit, la polyvalence phonique est source de stress et de mécontentements. Se rendre au spectacle des caf'thés, c'est boire un coup, assister à une première partie à peu près convaincante, se satisfaire d'une paire de knack, re boire un coup, se goinfrer de dessert, prendre un petit schnaps pour digérer, en reprendre un autre car deux ce n'est pas de trop, finir le verre de sa voisine qui n'en veut pas. La bouche pâteuse, la soif revient. Ne pas prendre de l'eau, pour ne pas perdre la face devant les copains. Se remettre à la bière, avoir la tête lourde penchée en avant, se forcer à relever les yeux pour voir la scène. Rire à chaque fois que les autres rient, car au final, saoulés de notre consommation on commence à avoir du mal à suivre.

Si vous n'avez pas eu de place, vous évitez tout cela. Le lendemain pas besoin de consommer du calcium de carbonate et du paracétamol. Au contraire, en pleine forme vous pouvez profiter à fond de votre dimanche, messe, sport, balade. Et lorsque vous croiserez des gens à la tête farineuse, les tempes gonflés par le mal de crâne, le regard livide, vous pourrez leur lancer : « Ah Ah !!! Vous, vous étiez au théâtre hier soir ». Et là bombant le torse, respirant à pleins poumons vous pourrez annoncer fièrement que vous êtes levé et affairé depuis 7h, *-oui madame !-*, vous avez déjà fait 1h de sport, 20 min d'homélie et qu'un gigot vous attend au four, cuisiné par votre mari ! »

Les théâtres vous regarderont médusés et l'épouse lancera à son mari : « Moi aussi je devrai me remettre au sport, et toi à la cuisine ! » Alors soyez heureux, par chance cette année vous n'avez pas eu de place.

Cette année, notre bouquet de membres s'enrichit d'une jolie petite fleur, Anaïs Pastor a rejoint notre équipe d'acteurs. Je profite de cette tribune, pour annoncer que nous recherchons une personne qui a des connaissances en informatique et électricité afin de renforcer notre équipe à la lumière et au son. Si vous êtes motivé et disponible (car il faut être présent au mois de mars pour les répétitions et durant les 4 week-ends de représentation), merci de me contacter au 06-09-46-82-11.

Et cerise sur le gâteau, vous êtes assuré d'avoir une place et en prime une cure de knack !

Belles et joyeuses fêtes de fin d'année à tous. Soyez heureux !!!

Le président du vice, David LEDERMANN.



Syndicat des viticulteurs d'Albé

Millésime 2018 : « exceptionnel »

1) La récolte :

Après un hiver doux, le débourrement de la vigne fut précoce. Le printemps pluvieux à favorisé une pousse très rapide de la vigne. L'été sec a permis un bon état sanitaire du vignoble et du coup moins de traitements que l'année passée.

Les vendanges ont débuté fin août pour les crémant, la qualité fut plus importante que prévue. Les vins de ce millésime sont très prometteurs.

2) Hommage à Joseph KUBLER :

Joseph, le plus ancien vigneron d'Albé est décédé cette année, à plus de 100 ans ; Joseph était parmi les premiers à ressusciter notre vignoble. Décidément le Pinot Noir d'Albé conserve très bien. ☺

3) Installation d'un 3^{ème} Domaine sur la commune.

Ghislain Moritz et Angela Prado se sont installés fin 2017 sur la commune en créant le Domaine Moritz Prado.

4) Manifestations :

Nous avons participé à la marche gourmande organisée par le comité des fêtes ainsi qu'à Albé en habit de lumière. Les deux manifestations furent un grand succès et permettent de faire la promotion de ce beau vignoble de montagne et de la qualité de ses vins.

5) Sentier Viticole

Ca y est, le 28 juillet nous avons inauguré le nouveau sentier viticole. Il reprend l'actuel tracé du chemin du patrimoine. Il permet aux estivants de pratiquer le sentier en autonomie et d'apprendre d'avantage sur les différents cépages alsaciens. Il met également en avant les différents terroirs d'Albé.



Installation des panneaux sur les hauteurs d'Albé

Toute l'équipe des vigneron d'Albé vous souhaite de joyeuses fêtes.....

Bonne année 2019 !

Le Président : Michel Barthel

Les Crazy Willerthal Band



CRAZY WILLERTHAL BAND

C'est la 4^{ème} année pour notre association, et nous sommes toujours aussi motivés !
Nous avons commencé la construction de notre hall à Neubois début décembre !

Le thème de l'an dernier était LE CIRQUE, et pour savoir celui de cette année venez nous voir à nos différentes cavalcades ☺

1^{ère} GUERRE MONDIALE 1914 – 1918 100^{ème} Anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Après toutes les cérémonies et les commémorations qui ont eu lieu récemment, les nombreux articles parus dans la presse et les films documentaires passés à la télé, j'ai trouvé intéressant de rechercher dans les archives communales les renseignements concernant nos victimes de ce conflit mondial.

Notre commune n'a pas été épargnée, en effet vingt noms figurent sur la stèle du monument aux morts. Malheureusement, la guerre de 39/45 a encore une fois fait autant de victimes dans notre village.

Faut-il rappeler que depuis 1871 l'Alsace, et une partie de la Moselle, forment le Reichsland Elsass Lothringen. Sa population est donc sous le régime de l'Empire Prussien.

Cependant certains habitants décident de quitter la région et s'installent dans les départements voisins des Vosges, de Meurthe et Moselle... D'autres prennent le chemin de l'Amérique du Nord.

Les hommes aptes et valides effectuent leur service militaire sous l'uniforme allemand, cela jusqu'en juillet 1914.

Dès le début de la guerre en août, ils sont enrôlés dans l'armée allemande, qui est en guerre avec la France, l'Angleterre et la Russie. Les combats meurtriers se font sur deux fronts. Certains partent vers l'Est en Prusse Orientale et en Russie, d'autres sont envoyés combattre l'armée française et anglaise en Belgique et dans le Nord de la France. Très rares sont ceux qui luttent sur la ligne des crêtes vosgiennes. Tous les réservistes âgés de moins de 45 ans, doivent quitter leur famille pour aller rejoindre l'armée allemande.

Je vais reprendre la liste des victimes par ordre alphabétique comme elle est gravée dans le marbre au cimetière.

ACKERMANN Michel
Fils de Ackermann Aloyse
et de Maria Idoux
Né le 07/09/1889

Décédé à l'âge de 29 ans le 08/10/1918 (1 mois avant la fin du conflit) à l'hôpital militaire de Allenstein en Prusse Orientale, aujourd'hui dénommée OLSTYN au nord-est de la Pologne.

ADRIAN Aloyse
Fils de Adrian Edouard
et de Odile VDS
Né le 16/06/1891

Tué par un kopfschuss à l'âge de 24 ans le 22/09/1915 au front russe dans la région de Baranowize . Située actuellement en Biélorussie.

ALLHEILY François -Xavier
Fils de Allheily Joseph
et de Marie-Louise Woerly
Né le 13/01/1891

Suite à une requête de son père, qui fut sans nouvelle de son fils enrôlé dès le début de la guerre, la date de sa mort fut fixée au 26/08/1914. Jugement fait par le tribunal de grande instance de Colmar le 23 février 1926. Inscrit au registre des décès d'Albé de 1926

ANGST Emile
Fils de Angst Joseph
et de Thérèse Bauer
Né le 07/02/1877

Mort au combat à Ypres dans les Flandres Belges le 10 mai 1915 à l'âge de 38 ans. C'est ici que les premières attaques au gaz (chlore) eurent lieu. Il était célibataire.

BARTHEL Alphonse
Fils de Vincent Barthel
et Marie-Louise Klein
Né le 30/11/1889

Décédé dans sa 28ème année le 14 octobre 1917. Im Barackenlager zu Truppen-Übungsplatz (Baraquement ou les troupes étaient en manœuvre) à Oberhofen.

BARTHEL François-Joseph
Fils de Franz-Ignace Barthel
et de Hélène Ulrich
Né le 20/02/1894

Agé de 22 ans, il meurt dans le 21ème Réservefeldlazarett le 12 avril 1916. Le lieu et le pays ne sont pas mentionnés. Il était matelot.

BECK Emile
Fils de Franz-Joseph Beck
et de Fransiska Ulrich
Né le 28/07/1888

Tombé au front à Lubjejenno Nowgie en Pologne à l'âge de 27 ans le 10 août 1915.

BOESCH Eugène
Fils de Eugène Boesch
et de Maria Freund
Né le 20/09/1895

C'est dans sa 20ème année qu'il fut tué au front le 16 juillet 1915 à Moniaki au sud de la Pologne.

BOESCH Léon
Fils de Eugène Boesch
et de Maria Freund
Né le 02/03/1899

Frère de Eugène, lui était âgé de 19 ans quand il est décédé le 8 août 1918 au Feldlazarett (Hôpital de campagne) à Olisy dans les Ardennes.

GALL Bernard
Fils de Jean-Baptiste Gall
et de Fransiska Golling
Né le 16/08/1884

Résidait à Metz, et a combattu sous l'uniforme français. Mort à l'hôpital militaire de guerre du 18ème A.K. à Grandpré dans les Ardennes le 21 avril 1915, à l'âge de 29 ans.

GALL François-Joseph
Fils de Jean-Baptiste Gall
et de Fransiska Golling
Né le 30/09/1893

Frère de Bernard, il était âgé de 21 ans lorsqu'il est mort au combat à Hamipre en Belgique le 24 août 1914 dans la 3ème semaine du conflit (1ère victime d'Albé).

MARTIN Joseph
Fils d'Isidore Martin
et de Catherine Dollé
Né le 12/01/1892

Agé de 26 ans, c'est le 15 juillet 1918 qu'il est mort à Jonquéry-Champlat dans les Ardennes.

MATT Emile
Fils de Félix Matt
et de Hélène Birger
Né le 20/11/1881

Est tombé au front en Prusse Orientale à Klein Sakrau dans le Kreiss Neidenburg le 15 novembre 1914 après 4 mois de conflit (2ème victime d'Albé). Était marié avec Thérèse Bloesch et père de 5 enfants en bas âge. (Julien 4 ans, Lucien et Xavier 3 ans Odile 2 ans et Emilie, la mère de Francis Siegel, née le 19 août 1914).

RUHLMANN Martin-Emile
Fils de Ignace Ruhlmann
et de Odile Ulrich
Né le 14/11/1895

Avant la guerre il habitait à Hayange et il était sous-officier de réserve dans un régiment d'Infanterie. Il était mécanicien. C'est sous l'uniforme français qu'il fut tué le 21 novembre 1917 lors d'une bataille de tanks à Cambrai dans le Nord. Il avait 22 ans.

RUHLMANN Bernard
Fils d'Ignace Ruhlmann
et de Odile Ulrich
Né le 13/09/1888

Mort le 10 janvier 1915 à Condé dans l'Aisne à l'âge de 27 ans.
Il était le frère aîné de Martin-Emile.

SCHROTZ François-Xavier
Fils de Ignace Schrotz
et de Marie-Anne Kuntzelbusch
Né le 28/11/1869

Agé de 47 ans (célibataire) lorsqu'il fut tué le 19 août 1917 dans
l'ancienne Silésie à Breslau (actuellement Wroclaw) au sud-ouest
de la Pologne.

SCHWAB Xavier-Emilien
Fils de Benoît Schwab
et de Marie-Anne Klein
Né le 04/04/1890

Lors de la bataille de la Somme, il est mort à l'âge de 22 ans le 3
septembre 1916 à la Ferme du Mouquet. Bataille sanglante entre
les allemands et les troupes anglaises et australiennes qui dura
du 3 août au 16 septembre 1916.

SCHWAB Joseph-Théophile
Fils de Joseph Schwab
et de Florentine Ackermann
Né le 19/12/1894

Agé de 21 ans, il fut tué le 8 septembre 1915 en région
flamande en Belgique à Lombartzyde. Il était matelot.

ULRICH Wendelin
Fils de Wendelin Ulrich
et de Marie -Anne Geiger
Né le 06/11/1895

Issu d'une fratrie de huit enfants, il n'avait que 19 ans quand
il fut envoyé au front russe. Sa famille n'a jamais eu de nouvelles
quand à sa mort. Dans les registres de la commune aucune trace
dans les actes de décès. Er ist als vermist gemeldet. (il est porté
disparu). Il était le frère de Prosper et de Paul (mari de Hentzler
Pauline)

VONDERSCHER Lucien-Gaspard
Fils de François-Xavier VDS
et de Marie-Anne Heberlé
Né le 06/01/1886

S'était marié avec Marie-Anne Ulrich le 25 mai 1914 (sans
enfant). C'est à peine 1 an après son mariage qu'il fut tué à la
bataille de la Somme à Givenchy-Arras. C'était le 11 mai
1915 à l'âge de 29 ans.

A toutes ces victimes malheureuses, il faut rajouter les deux personnes civiles d'Albé qui ont perdu leur vie tout au
début du conflit. Il s'agit de Alexis ULRICH et de Nicolas SCHROTZ.
Le récit de ce drame a été commenté dans le Albé Info de 2014.

Maurice KUBLER



Soldat allemand en tenue de combat



Fantassins allemands pendant une trêve

Musée de la Vallée de Villé



Notre Musée a fêté ses 20 ans cette année, 20 ans d'ouverture au public, 20 ans d'éloges et d'émerveillement formulés par les visiteurs qui viennent découvrir, ou redécouvrir, les lieux. Ce sont les remarques positives et les encouragements qui incitent nos bénévoles à toujours montrer davantage et à partager leur savoir-faire, que les visites soient nombreuses ou peu. 74 144 visiteurs depuis la première ouverture au public le 18 avril 1999 jusqu'en cette fin d'année 2018.

De nombreux travaux ont été effectués dans l'ancienne distillerie Meyblum durant cette année 2018. Construction d'une nouvelle cheminée, reconstruction totale de l'un des 3 alambics qui se trouve à nouveau en état de fonction, construction d'un alambic en coupe afin de voir le processus de distillation ainsi que les différentes étapes. Nous comptons ouvrir la distillerie au public courant 2019 après quelques petits travaux, notamment de peinture et d'aménagement.



Albé en Habit de Lumière bientôt trentenaire ! Cette 28^{ème} année a été un franc succès en tout point de vue. Succès de la fête qui d'une manière générale s'est bien déroulée. Succès par le chiffre d'affaire qui dépasse aisément celui de l'an passé. Succès par les moyens humains, de nouveaux « jeunes » bénévoles du village ont intégré l'équipe durant la semaine de préparation et succès au vu des visiteurs. Merci à toutes les personnes qui font de cette manifestation une réussite.

Grand MERCI à toutes les personnes qui soutiennent le Musée et ses bénévoles tout au long de l'année

Toute l'équipe des bénévoles et le comité de l'Association des Amis du Musée de la Vallée de Villé vous souhaitent de Joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2019



Albé en Habit de Lumière (29^{ème} année) :
16, 17 et 18 août 2019

Projet d'appel à manifestation d'intérêt « Trame Verte et **Bleue** ».

La Région Grand Est, l'État (DREAL) et l'Agence de Bassin ont lancé en 2017 un appel à projets appelé Trame Verte et Bleue (TVB) avec l'objectif de démultiplier les initiatives en faveur de la biodiversité.

Au travers de cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), la Région, les Agences de l'Eau et l'État souhaitent notamment : renforcer les partenariats et les synergies au sein d'un espace de projet territorial pour la mise en œuvre conjointe des politiques biodiversité et eau et favoriser des démarches innovantes d'acteurs publics, économiques et associatifs.

Réunion d'information à Saint-Martin en décembre 2018.

Au départ

Au printemps 2017, la commune de Breitenbach invite une vingtaine d'acteurs locaux à réfléchir sur les lignes directrices de son développement à l'horizon 2025. Deux réunions animées par le cabinet PwC en avril 2017 permettent de dégager une vision commune : co-construire un éco-village.

En septembre 2017, après des semaines de réflexions et d'échanges, les communes de Breitenbach et de Saint Martin font acte de candidature à l'AMI-TVB.

En novembre, le dossier, fondé sur la liaison entre les zones naturelles de la vallée de Villé et celles du Champ du Feu, est retenu en partie avec à la clé un financement de 90 000 € (financé à 80 %) portant principalement sur :



- une étude/état des lieux de la biodiversité sur les deux communes,
- l'achat d'arbres fruitiers, de nichoirs et de haies,
- la création de mares,
- la sensibilisation des citoyens,
- l'acquisition de foncier stratégique,
- le plan de gestion des espaces naturels.

Au printemps 2018, des échanges ont lieu avec des communes voisines pertinentes pour renforcer les liaisons vertes et bleues et la biodiversité. Albé, Le Hohwald et Maisongoutte se déclarent intéressées et un nouveau projet est déposé fin juin 2018, intégrant pour Breitenbach et Saint Martin des actions complémentaires et pour les trois nouvelles communes un plan d'action analogue à celui de 2017, avec en entrée une étude globale de la biodiversité. Le projet est retenu par la Région en décembre 2018 pour un montant de 280 000 € incluant un poste de chargé de mission pour deux ans, qui mettra en œuvre et animera le projet. Parmi les actions, notons :

- action 1 : étude globale TVB sur les 5 communes et faisabilité pour des sentiers pédagogiques,
- action 2 : mise en œuvre de la participation citoyenne (réunions publiques, ateliers, visites),
- action 3 : actions de sensibilisation (arbres fruitiers, haies, nichoirs, petites mares...),
- action 4 : plan de gestion écologique,
- action 5 : diagnostics écologiques spécifiques pour certains acteurs locaux,
- action 6 : schéma écologique des enfants, avec des projets à l'année dans les classes,
- actions 7 à 12 (spécifiques à Breitenbach et Saint Martin dans le cadre de la phase 2) : création, renforcement et mise en valeur d'un corridor écologique entre le Giessen de Steige et les hauteurs du Champ du Feu, y compris la mise en œuvre d'un sentier pédagogique,
- action 13 : coordination de l'ensemble des actions, accompagnement des acteurs du territoire et suivi administratif du projet.

Après une réunion d'information grand public en avril 2018 et de nombreuses rencontres entre acteurs et partenaires ces derniers mois, une opération d'acquisition d'arbres fruitiers et de nichoirs est lancée en novembre, qui aboutit à la commande de plus de 420 fruitiers et de 140 nichoirs. D'autres actions (création de mares par exemple) vont suivre cet hiver et au printemps 2019.





J.C. Naas, président de l'association des Arboriculteurs et Bouilleurs de Cru de la Vallée de Villé prodiguant des conseils de préparation des arbres avant plantation aux acquéreurs de Breitenbach et Saint-Martin.

Organisation de la distribution des commandes d'arbres des habitants des deux communes.

Nichoirs à oiseaux et abris à chauves-souris.

Perspectives

Avec le projet TVB s'ouvre un passionnant champ de projets nourri par la sensibilisation, les convictions, la concertation et les échanges citoyens, par le diagnostic et les propositions des partenaires et par une coopération intercommunale d'un genre nouveau. Le chargé de mission pourra s'appuyer sur de nombreux acteurs pour répondre aux attentes et engager des actions diversifiées qui permettront le renforcement de la biodiversité et de la qualité paysagère et environnementale, la création de parcours pédagogiques et la mise en valeur et la protection d'espaces naturels remarquables.

De nouvelles communes sont d'ores et déjà intéressées par la démarche et par la dynamique créée, les mois à venir permettront de poursuivre les réflexions autour de la construction d'un développement fondé autant sur l'économie que sur l'écologie.

*Dominique HERRMANN, maire d'Albé
Jean-Pierre PIELA, maire de Breitenbach
Michel GEWINNER, maire du Hohwald
Bernard WOLFF, maire de Maisonsgoutte
Raymond WIRTH, maire de Saint -Martin*

*Le Maire, les Adjointes, les Conseillers
Municipaux et le Personnel Communal vous
adressent leurs Meilleurs Vœux pour l'An 2019.*